



## Déclaration FSU

### CSA spécial départemental

**Jeudi 15 février 2024**

Monsieur le DASEN des Landes, Mesdames et messieurs les membres du CSASD

La profession fait l'objet d'un mépris sans précédent de la part du gouvernement et du ministère alors que la réforme « choc des savoirs » a fait l'objet de votes unanimes contre en CSE.

En collège, les dispositions de ce projet rétrograde trahissent notre idée de l'école républicaine. Alors que la question du niveau scolaire des élèves est au cœur des débats, le ministère supprime une heure d'enseignement en sixième. Concernant les groupes de niveaux, les études menées depuis plusieurs décennies mettent en avant les effets négatifs des groupes de niveaux, mais leur mise en place se fait de manière arbitraire, autoritaire par le ministère. Cela va impacter le climat scolaire et ébranler l'esprit de cohésion entre élèves : fin du groupe classe sur 1/3 de l'horaire hebdomadaire, fin des projets de classe, moins d'entre-aide et de tutorat, stigmatisation et atteinte à l'estime de soi des élèves catalogués dans le groupe des faibles avec pour conséquence le renforcement des écarts et la mise en place d'un véritable tri social. Les élèves en difficulté scolairement sont le plus souvent celles et ceux en difficulté socialement et les possibilités de passer d'un groupe à un autre seront minces au regard des contraintes. Quelles possibilités d'émancipation pour ces élèves ? Avec le DNB barrage, un risque d'orientation massive en apprentissage est à prévoir avec une précarisation importante d'une partie de la jeunesse.

Les professeurs vont subir une dégradation tout à fait insupportable de leurs conditions de travail et leur statut: perte de liberté pédagogique, uniformisation des pratiques, aucun temps de concertation, emplois du temps dégradés à prévoir dus à l'alignement des classes, difficultés de prises en charge d'élèves que l'on connaît peu, risque d'effectifs lourds et fixes, la disparition des demi-groupes dans les autres disciplines. Dans le département, la mise en place de la réforme se fait quasiment sans aucun moyen supplémentaire et sans moyens humains puisque le département doit rendre 9 postes à la rentrée prochaine alors que la baisse démographique aurait donné l'occasion de faire baisser les effectifs, comme en lycée notamment.

En effet, dans les lycées du département, les moyens sont insuffisants et engendrent des tensions entre les équipes lors des répartitions. Il faut souvent choisir entre l'ouverture d'une spécialité ou le dédoublement d'une autre, sacrifier l'AP pour l'ouverture d'une option alors qu'en parallèle les dotations ont tendance à diminuer, voir à dégringoler avec pour conséquence la fermeture de divisions, la disparition de filières technologiques, la hausse des effectifs, la multiplication de compléments de service et toujours trop d'HSA.